

Choix des TD en licence 2, 2ème semestre.

Par **xMlleDreem**, le **28/10/2013** à **13:52**

Bonjour à tous !

Je m'appelle Marie, j'ai 19 ans et je suis étudiante en deuxième année de droit à Saint Etienne.

Je rencontre une difficulté quant au choix de mon TD :

j'ai en effet le choix entre :

- Droit pénal
- Droit des affaires
- Droit international public.
- Droit fiscal.

A l'avenir je souhaiterais devenir avocate dans le droit civil et je dois bien admettre que je ne sais pas quelle matière me donnera un coup de pouce dans ma carrière ou du moins me serait la plus bénéfique.

[smile9]

J'espère donc que quelqu'un pourra m'aider :)

Cordialement.

Marie[smile4]

Par **Visiteur**, le **28/10/2013** à **18:40**

Salut ! Je pense que si tu désires t'orienter dans le privé, il serait bien de choisir pénal. Mais en même temps, on dit souvent que la L2 étant la dernière année encore assez générale, c'est bien aussi de profiter de pouvoir choisir encore librement avant de se spécialiser en L3. Donc peut-être que si un des autres TD t'attire, tu pourrais l'essayer pour vérifier que tu es bien sûre de vouloir te spécialiser en public par la suite.

Bon courage !

Par **xMlleDreem**, le **28/10/2013** à **21:27**

Et bien j'hésitais entre droit pénal et droit fiscal mais cela ne me bloquera pas pour la suite si je change d'avis et décide de faire du pénal ?

Par **bulle**, le **29/10/2013** à **07:31**

Bonjour,

Non cela ne vous bloquera pas par la suite. Mais il est vrai que vous devriez privilégier le pénal vu votre projet professionnel.

Par **xMlleDreem**, le **29/10/2013** à **11:42**

Merci beaucoup :) Je suivrais donc vos conseils :)

Par **Prudomal**, le **29/10/2013** à **16:51**

Je suis dans le même cas que toi, j'ai choisi pénal et affaires, par élimination.

Le fiscal, c'est de la compta, et l'international, c'est pas vraiment du civil français.
Ce fut mon choix, je respecte tout choix différent.